

AR Prefecture

063-216303537-20221216-20221216-0

Reçu le 19/12/2022

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil Vingt deux, le 16 décembre à 20 h 30

- en exercice	10	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- présents	7	
- votants	9	
- absents	3	
- exclus	0	

Date de convocation : 12 décembre 2022
Date d'affichage : 12 décembre 2022

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,
Absents excusés : BLANC-PAGET Paule (pouvoir à Yvette VOISSET), OLLEON Daniel (pouvoir à Chantal DESGEORGES), BLANCHARD Pierre
a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

Délibération : 46 – 2022

Objet : modification tarifs assainissement

Suite aux travaux envisagés sur le plateau sportif, et afin de pouvoir bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau et du Département, il est nécessaire de modifier les tarifs de l'assainissement comme suit :

Abonnement : 40.00€
Eaux usées : 0.80 € par m3

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal donne son accord pour les nouveaux tarifs qui rentrerons en vigueur pour la tarification 2022 / 2023.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES

en Sous-préfecture d'Ambert le 20 décembre 2022
et publication ou notification du 20 décembre 2022

